

CIBLER LES APPORTS ERGONOMIQUES DÉTERMINANTS POUR DÉFINIR UN MACRO-ZONING TERTIAIRE

Les projets architecturaux se formalisent en conception par une définition de gabarits pour la construction d'un ouvrage, ou par un macro-zoning pour tout projet d'aménagement intérieur et tertiaire. Maîtriser les apports ergonomiques utiles en phase macro-zoning est déterminant car cette étape préfigure les réelles potentialités d'aménagements ultérieurs, donc les conditions de travail, dans un contexte réinterrogé par le développement du télétravail.

OBJECTIFS

- Identifier les enjeux spécifiques des étapes de définition d'un projet tertiaire en phase de macro et micro-implantation
- Repérer les potentialités ou limites d'un bâtiment selon les modes d'organisations spatiaux visés en micro-implantation
- Formaliser les exigences fonctionnelles opérationnelles à transmettre aux concepteurs d'un macro-zoning

CONTENU

- Concepts et définitions : enveloppe urbaine, gabarits, macro et micro-implantations
- La définition du macro-zoning et fonctionnalité des espaces : localisation, emprise surfacique et proportionnalité
- L'identification de la micro-implantation : postes de travail ; rangements ; les espaces silence ; les points replis ; les locaux spécifiques etc ...
- Repérage historique des méthodes de travail des urbanistes, architectes, architectes d'intérieur et space planner
- Les stratégies des acteurs du domaine tertiaire
- Le positionnement de l'ergonome en tant qu'interlocuteur pour une conduite de projet en phase de définition d'un macro-zoning
- L'analyse des stéréotypes créatifs et d'usages développés par les concepteurs en phase de macro-zoning
- Travail pratique de décodage sur des exemples de macro-zoning de dysfonctionnements majeurs prévisibles
- Les données incontournables à anticiper en phase macro-zoning
- L'extraction des données spécifiques utiles à la rédaction des exigences fonctionnelles d'un macro-zoning

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES & D'ÉVALUATION

- Alternance à chaque étape de la formation entre apports théoriques et phase d'appropriation
- Evaluation sur les connaissances assimilées par le stagiaire tout au long de la formation à travers des exercices, études de cas et mises en situation

DURÉE 14h (2 jours)

**FORMATION PRÉSENTIELLE
FORMATION POUVANT S'INSCRIRE
DANS LE PARCOURS
« ERGONOMIE ET ARCHITECTURE »**

DATES

- 15 & 16 nov. 2022
- 23 & 24 mai 2023
- 23 & 24 nov. 2023

LIEU

Grand Paris, à Joinville-le-Pont (94),
15 mn du centre de Paris

PUBLIC ET PRÉREQUIS

- Ergonomes
- Pas de prérequis

INTERVENANT(S)

Gérard Bouché, architecte d'intérieur
CFAI, ergonome, programmiste SFA et
Benoit Langlois, ergonome interne

EFFECTIFS

Groupe de 4 à 12 participants maximum

COÛT 1100 € net de taxe

Remise de 10 % à partir de la 3^{ème} inscription
au cours de l'année civile.

FINANCEMENT

Ergonalliance est
certifié Qualiopi
pour ses actions de
formation.



INSCRIPTION sur www.ergonalliance.fr

LES PLUS DE LA FORMATION

- Formation réalisable en intra-entreprise
- Repérage des potentialités d'aménagements projetées d'un macro-zoning
- Vision anticipée des actions à conduire pour la formalisation d'un macro-zoning
- Maîtrise des apports de conceptions ergonomiques à cibler en phase micro-zoning

